



**COMPTE-RENDU
ASSEMBLEES GENERALES
Extraordinaire et Ordinaire
Exercice 2023**

**15 février 2024
Salle de conférence
Maison Départementale des Sports
7 Rue de l'Industrie - 38320 EYBENS**


Invités présents

Monsieur Christian NICOLAS, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport
Francis Mazioux, bénévole, Murielle Lecocq Trésorière Tremplin Handisport, Camille Loze Vercors Handisport,
Caroline Marchand CSBJ Handisport, Elodie Cleyet Meylan Grenoble Handibasket, Gilles Ménard YCGC, Françoise
Siersdorfer YCGC

Membres présents du CDHI :

Ignazio COSENTINO - Lionel DIDOT – Suzanne JACOLIN - Éric MOUSSERON-DUFFORT - Pierre PAUGET - Dominique
RAGOT - Thierry VEAU

Equipe Administrative et Technique Présente :

 **Salariés permanents :** Florence LE MESLE (technicienne des activités sportives) – Carine MAGIMEL
(technicienne des activités sportives) – Elodie VINCENS (Coordinatrice territoriale)

 **Stagiaires :** Mathieu RUIZ (stagiaire master 2 APA et engagé en service civique)

 **Mécénat Schneider :** Odile STELLA (Mécénat Schneider pour 2 ans)

Clubs et Sections Handisport présents ou représentés / Nombre de voix

CLUB / SECTION	REPRESENTANT	Nbre licenciés	voix
7 LAUX SPORTS POUR TOUS	Serge Bambina	17	7
A DONF'	Pouvoir à M.Bertrand Dacier-Falque	15	5
AMICAL CLUB SEYSSINETTOIS FOOTBALL	ABST	23	7
AMICALE LAIQUE ECHIROLLES HANDISPORT	ABST	23	7
AS HANDIVIENNE	Yannick Blache	57	9
ASPA RUNNING MEYLAN	ABST	6	5
ASSOCIATION DES SOURDS DE GRENOBLE	Pouvoir à M. Sébastien Leroy	29	7
ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEFONTAINE (ASVF)	ABST	7	5
CIE LES ARCHERS DU DRAC AS FONTAINE	Gabriel CHAMPAVIER	11	5
CLUB LOISIRS ET PETANQUE SOURDS / ENTENDANTS VILLEFONTAINE	Pouvoir à M. Gabriel Champavier	27	7
CLUB SPORTIF BOURGOIN JALLIEU HANDISPORT	Rudy Van Den Abbeelee	96	11
DYNAMIGO	ABST	4	3

FCG RUGBY Handisport	ABST	24	7
GRENOBLE HANDISPORT	ABST	112	11
GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38 EYBENS FORMATION	Suzanne Jacolin	4	3
GRESI BIRDS	ABST	18	7
GUC GRENOBLE SKI	ABST	4	3
HANDI TOUCH'	ABST	15	5
LE PONT DE CLAIX GUC WATERPOLO	ABST	9	5
Loisirs Sport et Handicap RHODIA CLUB	ABST	3	3
MEYLAN Escrime	Pouvoir à Mme Christine Mallet	9	5
OLYMPIQUE SAINT-QUENTINOIS TENNIS DE TABLE	ABST	8	5
PONGISTES LILOTS	ABST	5	3
MEYLAN GRENOBLE HANDIBASKET	David Levrat	34	7
RUGBY QUAD GRENOBLE	Sébastien Leroy	21	7
TENNIS DE TABLE DE BOURGOIN JALLIEU	ABST	4	3
TREMPLEIN HANDISPORT	Christine Mallet	54	9
UNALOME - UN SABOT A LA FOIS	Pouvoir à M. Yannick Blache	3	3
UNION SPORTIVE JARRIE CHAMP SKI	Bertrand Dacier-Falque	11	5
VARCES VIF TENNIS DE TABLE	ABST	3	3
VERCORS HANDISPORT	Anne Floriet	30	7
YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES	Patrick GAUTIER	9	5
16 clubs représentés sur 32 clubs affiliés		427	102

L'Assemblée Générale départementale peut modifier les statuts dès lors que le tiers de ses membres présent ou représenté représente le tiers du nombre total des voix.

Au commencement des débats, 50% des membres représentants 55.5% des voies, étaient présents.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc délibérer.

1. Proposition de modification des Statuts et vote

En avril 2023, la Fédération Française Handisport a voté de nouveaux statuts.

Par déclinaison, les comités, organes déconcentrés de la Fédération Française Handisport à laquelle ils sont affiliés, doivent proposer à l'assemblée des statuts en adéquation avec ceux de la FFH.

Modifications mises au vote :

Ancien	Nouveau
<p>A) Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la Fédération Française Handisport ainsi qu'à l'application des décisions fédérales.</p> <p>B) Mettre en œuvre la délégation de la Fédération pour exercer ses missions en ce qui concerne : ➤ L'organisation, ➤ Le développement, ➤ La coordination, ➤ Le contrôle de la pratique des activités physiques et sportives, Des personnes en situation de handicap moteur ou visuel ou auditif de toutes origines de son territoire - défini par la Fédération Française Handisport. ➤ La formation ➤ Le perfectionnement des cadres administratifs, des cadres techniques et sportifs, des juges et des arbitres des disciplines sportives.</p> <p>C) Représenter des associations, des adhérents, auprès des pouvoirs publics, des organes sportifs départementaux et la défense de leurs intérêts, moraux et matériels.</p> <p>D) Développer des liens d'amitiés entre les associations sportives afin de permettre une meilleure compréhension entre leurs membres.</p> <p>E) Inciter à la création de nouvelles associations sportives ainsi que leur promotion.</p> <p>G) Créer un organe disciplinaire qui œuvrera selon les règles dictées par le règlement disciplinaire de la Fédération Française Handisport.</p> <p>H) Rédiger un règlement intérieur qui comportera au minimum les indications fournies par la Fédération Française Handisport et qui ne pourra être contraire à aucun règlement fédéral.</p>	<p>Complément : La contribution à la politique de performance pilotée par la Direction Technique Nationale de la FFH pour permettre aux athlètes de leur territoire d'atteindre le meilleur niveau de performance de ses membres, avec l'objectif de la meilleure représentativité de la France, des Equipes de France, lors des compétitions internationales, paralympiques, deaflympics.</p>
<p>Lorsqu'il a au moins deux associations sportives dans un département, elles DOIVENT constituer un organe départemental</p>	<p>S'il existe deux clubs affiliés dans le même département, il <u>PEUT</u> être constitué un organe départemental qui aura pour titre : Comité Départemental Handisport (CDH), suivi du nom du département.</p>
<p>VOTE = Nbre de voix proportionnel au nombre de licences</p>	<p>Nbre de voix = Nbre de licences. Le calcul se fait au nombre de voix exprimées, sans tenir compte des abstentions.</p>

Lorsque le porteur de voix est un club ou une section, il peut être porteur de procuration de quatre clubs ou sections autres que celle pour laquelle il est mandaté avec un maximum de 20 voix	Un club peut être porteur des voix de 2 autres clubs au maximum du même département
L'AG se réunit au moins une fois par an, avant l'assemblée générale régionale, et avant l'assemblée générale fédérale	AG en présentiel ou distanciel
Comité directeur de 20 membres	Comité directeur de 6 à 22 membres
Pour l'élection des membres du comité directeur, ..., une proportion minimale de 25 % des sièges pour les personnes de chaque sexe est assurée	A partir de 2028/2029, il faudra respecter la parité Hommes/Femmes

Les modifications de statuts sont approuvées à l'unanimité.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si un quart des membres à jour de leurs cotisations sont présents ou représentés.

Au commencement des débats, 50% des membres étaient présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc délibérer.

Ordre du Jour

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06/04/2023
2. Rapport Moral du Président
3. Rapport Financier 2023
4. Rapport du Vérificateur aux Comptes et Nomination d'un vérificateur pour 2025
5. Présentation du Budget Prévisionnel 2024
6. Rapport d'Activités 2023
7. Election de nouveaux membres au Comité Directeur
8. Mises à l'honneur de bénévoles

2. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dominique RAGOT, Président du CDHI ouvre l'assemblée générale à 18h40.

Il remercie les partenaires et les clubs présents et s'excuse auprès des clubs de l'absence exceptionnelle et indépendante de la volonté du Comité d'interprètes en langue des signes.

a. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ORDINAIRE du 06 avril 2023 sur EXERCICE 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06/04/2023 est adopté à l'unanimité.

b. Rapport moral du président

Plus que jamais, dans un contexte où l'individualisme constitue la règle, je ne saurais commencer la présentation du rapport moral sans vous remercier au préalable, vous tous, acteurs du mouvement Handisport de l'Isère, tout d'abord pour votre présence aujourd'hui aux côtés du Comité, mais aussi et surtout plus globalement pour le dévouement dont vous faites preuve au quotidien au sein de vos structures sportives respectives.

Avant de clôturer définitivement l'année sportive 2022/2023, je voudrais formuler des vœux pour une année 2024 pleine de perspectives heureuses et enthousiastes :

Tout d'abord à chacun d'entre vous, votre famille et vos proches, afin que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur, ainsi qu'un plein épanouissement personnel et professionnel.

Puis au Comité, afin qu'il puisse disposer des moyens nécessaires, tant sur le plan humain que sur le plan financier, pour assurer la pérennité de ses actions et maintenir son dynamisme, en dépit des vicissitudes du monde associatif. Je souhaite, tout particulièrement, que chacun d'entre nous trouve les ressources pour donner du sens à son engagement. Enfin, je nous souhaite de beaux moments de partage à l'occasion des événements à venir.

Merci chaleureusement tout d'abord à celles et ceux (bénévoles, partenaires publics l'État à travers l'ANS, la Région, le Département, le canton de Vizille, la Direction académique des services de l'Éducation Nationale qui désormais porte la compétence sport, et privés les groupes AGRUME, APICIL, la FRANÇAISE DES JEUX, NEOCEN, POMA, SCHNEIDER, TELEDYNE, UNADEV, VISIATIS et le cabinet comptable BBM, qui se sont engagés à nos côtés et contribuent à la reconnaissance de l'expertise du Comité, et sans nul doute à son positionnement sur l'échiquier associatif du département.

Merci infiniment, également, à titre personnel et au nom des membres du comité directeur mais aussi de l'ensemble de la communauté handisport de l'Isère, à toute l'équipe technique et administrative, avec une mention toute particulière pour les salariés permanents et piliers du Comité Carine, Élodie et Ornella (recrutée en mai 2023 sur un projet nord Isère) qui ont su répondre et s'adapter aux très nombreuses sollicitations/contraintes et exigences de l'actualité, ainsi que Romain qui a choisi d'orienter différemment son avenir professionnel depuis septembre 2023. Je n'oublie pas Adrien et Noémie (stagiaires master 2 APA en service civique) qui nous ont quittés, et vous présente Mathieu (stagiaire master 2 APA en service civique) qui nous a rejoint début janvier 2024 et qui sera présent parmi nous jusque fin juillet.

Théo, en contrat d'apprentissage (licence pro administrateur associatif), mis à disposition par Campus 2023 a terminé son contrat à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby en octobre 2023.

Depuis le 01/10/2022, l'équipe est renforcée par Odile mise à disposition par l'entreprise Schneider dans le cadre d'une convention de mécénat de compétences pour deux ans (échéance fin septembre 2024).

Pour être complet, j'accueille au sein de l'équipe Florence, recrutée fin octobre en CDI, qui succède à Romain pour exercer les mêmes attributions notamment sur le volet sport/santé.

Encore un grand merci à tous !

Au terme de son mandat (officiellement le 31 décembre 2024), le comité directeur s'inquiète sur les difficultés à renouveler les bénévoles tant dirigeants qu'encadrants, sur le sens de leur engagement et leur fidélité ! Néanmoins, il maintient son cap et progresse vers les objectifs qu'il s'est fixé à travers son plan de développement. Objectivement, les indicateurs d'activités sont au vert et le bilan est positif avec une augmentation du nombre total de licenciés de près de 10% ! **Le nombre de mineurs, quant à lui, demeure stable par rapport à l'année précédente qui, elle-même, avait accusé une légère baisse ! Nous ne pouvons pas nous en satisfaire ... au regard de la population du département et des efforts consentis.**

Toutefois, le département de l'Isère n'avait jamais atteint le nombre de licences FFH enregistrées en 2023. Ce résultat, c'est celui de chacun d'entre vous, vous pouvez en être fiers.

Par ailleurs, deux nouvelles structures nous ont rejoint : Meylan Escrime et Dynamigo

En revanche, sur le plan financier, l'exercice budgétaire 2022/2023 est déficitaire. Je laisserai à Thierry, notre trésorier, la délicate tâche de vous en présenter le bilan financier. Nous avons pu contenir nos dépenses, en dépit de la hausse des coûts de fonctionnement (énergie, carburant, masse salariale), sans réussir à mobiliser les ressources suffisantes et ce, malgré l'engagement indéfectible du Conseil Départemental de l'Isère, que je remercie de nouveau.

Pour autant, notre équilibre financier général n'est pas trop impacté, grâce à la prudence adoptée l'année dernière. Par ailleurs, les fonds dédiés (réserves investissements), imputés sur les exercices précédents nous permettront encore en 2024 de procéder aux investissements nécessaires (tricycle junior, bouées acoustiques, joëlette). Néanmoins, pour faire à cette situation et toute raison gardée, le Comité a voté dans un premier temps de relever le coût de ses prestations de 15 à 20% à l'issue de cette assemblée générale. A titre d'exemple, le prochain stage nautique Jeunes avec hébergement coûtera aux parents 445 euros tout compris au lieu des 370 actuels ! Pour votre parfaite information, le coût réel d'un stage de 5 jours avec hébergement pour 10 enfants était récemment d'environ 15000 euros (hébergement et alimentation, transport, encadrement, activités, équipements) !

Sur le plan des équipements, le Comité poursuit le renouvellement progressif de son parc devenu au fil des ans vétuste et moins adapté.

C'est ainsi, que soutenu par ses partenaires, que je remercie à nouveau, le Comité a pu acquérir : un véhicule (projet nord Isère), un FTT E-Quadrix, un uniski, une luge nordique, une potence de transfert et un kayak gonflable.

Plus que jamais, la pérennité du mouvement handisport et de ses structures associatives doit s'inscrire dans une politique de mutualisation des moyens et de concentration des efforts.

C'est cet état d'esprit qui prévaut dans les relations entre la Ligue et les comités des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et je les remercie de leur soutien.

En Isère, le comité directeur met gratuitement à disposition des clubs et sections du département qui lui sont affiliés les équipements et matériels adaptés dont il dispose, sous réserve de réciprocité. Les aides susceptibles d'être apportées aux clubs font l'objet d'un guide d'emploi qui vous est adressé annuellement.

S'agissant du plan de développement 2021/2024 :

La politique jeunesse

Le Comité a réussi à maintenir deux stages jeunes avec hébergement, un de ski à Combloux et un de voile/kayak à LAFFREY (club nautique de Cholonge avec lequel nous travaillons sur un partenariat plus pérenne) dont la particularité cette année était d'accueillir 6 enfants en déficience visuelle sur 12 participants, organiser un stage tir à l'arc/natation sans hébergement à Fontaine au cours des vacances de la Toussaint et un stage d'escrime/ tennis de table sans

hébergement aux vacances de printemps. Il convient, néanmoins, de s'interroger sur l'organisation des stages sans hébergement dont la participation régresse régulièrement.

Notre engagement auprès des classes primaires s'est poursuivi et a permis entre le 1er janvier et le 31 octobre 2023 l'accompagnement pédagogique d'élèves en situation de handicap au sein de leur classe durant plus de 90 heures sur plusieurs séances d'activités de pleine nature et/ou natation, en dépit d'une saison hivernale particulièrement catastrophique sur le plan météorologique à l'origine de nombreuses annulations.

La convention signée en 2019 avec la directrice départementale des services de l'Éducation Nationale arrive à son terme. Le Comité travaille à son renouvellement/amélioration avec la nouvelle équipe des services de la direction départementale dans la perspective d'une meilleure proactivité et échanges d'informations. Avec le soutien du Conseil Départemental, la conscience handisport est désormais pleinement intégrée dans l'offre départementale à destination des collèges isérois. Désormais, les porteurs de projets seront, le cas échéant, questionnés sur leur prise en considération du handicap.

Les actions périscolaires ont notamment concerné l'ULIS de l'école Ferdinand Buisson.

Enfin, avec le soutien de l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), un projet « Cécivoile » a pu être développé au bénéfice de l'ULIS du collège Munch. Ce projet unique et novateur sur le territoire national a permis à cinq collégiens de pratiquer la voile, en autonomie, sur le lac de Paladru durant 7 séances !

L'ouverture d'une école de sports dans le nord Isère est effective, les conditions et moyens sont en place. Son fonctionnement opérationnel est en voie de développement.

Le sport santé

Aujourd'hui, nous ne pourrions plus évoquer l'activité du Comité sans aborder son offre de renforcement musculaire et cardio-training.

Après plusieurs années de fonctionnement, les observations et l'expérience ont démontré tout l'intérêt pour la performance de prolonger le travail effectué en salle par des séances d'entraînement en plein air, à la fois plus ludiques, techniques et socialisantes. Les ateliers passerelles proposent désormais des cycles bi-hebdomadaires (salle et plein air) de 10 semaines. Le volet plein air est adapté à la saison et s'articule autour d'une pratique nordique, du kayak ou du cyclisme.

Depuis septembre 2023, quatre pôles sport/santé fonctionnent régulièrement : Grenoble, Voiron pour les plus anciens, Vienne et Bourgoin pour les plus récents. Compte tenu de son succès et afin de permettre l'accueil de nouveaux candidats, Grenoble et Voiron proposent un deuxième créneau cardio-training renforcement musculaire hebdomadaire afin de permettre aux sportifs autonomisés de se retrouver.

Depuis quelques semaines, le Comité soutenu par la fondation « AGIR A DOM » est en mesure d'ouvrir, sous conditions financières, la pratique à des personnes en situation de handicap aux revenus modestes (bénéficiaires de l'AAH ou du minimum vieillesse).

La structuration des pratiques handisport sur le territoire

Je crois que la plus grande frustration/ déception subie par l'équipe lors de cette saison passée demeure l'annulation, pour manque de neige et mise en cause de la sécurité des sportifs, des championnats de France de ski alpin et nordique prévus à Chamrousse. Cette annulation a sévèrement impacté à la fois le moral du personnel au regard de leur investissement et les finances du Comité.

Le projet Nord Isère, cofinancé actuellement par les dispositifs « conférence des financeurs », « aides à manifestation d'intérêt » et « contrat d'objectifs » du département est destiné à être pérennisé ! La question du transfert de son financement est d'actualité, et doit être encore débattu avec les territoires concernés.

Le Comité a proposé un stage de ski adultes, deux stages de voile débutants adultes, un stage Fauteuil Tout Terrain adultes et plusieurs sorties à la journée, ainsi qu'une journée randonnée kayak sur l'Isère.

Un des stages voile et celui de fauteuil tout terrain ont été annulés pour insuffisance de participants.

Le rallye urbain multisports (FTT, Kayak, Tir, Course d'Orientation, grimpe d'arbres), transformé en étape du challenge national EDF-ADN-TOUR organisé par la FFH a vécu sa deuxième et dernière édition en 2023. Une nouvelle formule est en préparation, l'événement aura lieu à Vienne avec le concours de l'AS Handivienne fin septembre 2024.

Sollicité par la ville de Bourgoin, sans préjudice pour le CSBJ handisport, le Comité apporte son expérience en termes de formation et d'organisation.

Enfin, l'US Jarrie ski, dont je souligne le dynamisme, propose depuis deux saisons une sortie hebdomadaire régulière encadrée de ski loisir de janvier à mars ouverte à tous les licenciés FFH du département sans adhésion club, dans le cadre de son partenariat avec le Comité.

Engagé par ailleurs auprès des collectivités territoriales qui souhaitent mettre en œuvre une politique en faveur des pratiques sportives handisport, le Comité a participé à de nombreux entretiens, forums et salons d'information, sans pour autant que des mesures concrètes aient, jusqu'à présent, été prises. Force est de constater que localement les résultats ne sont pas encore à la hauteur de l'enthousiasme, voire de l'impatience rencontrée.

Avant de terminer, je souhaite rappeler une nouvelle fois ;

-que pour faire vivre et rayonner notre mouvement, de renforcer les liens sociaux de notre communauté, nous devons aller plus loin et favoriser les moments de partage en commun autour de journées conviviales (handi et valides) événementielles de pratique sportive.

C'est le sens que le Comité veut donner à ses journées de pratiques sportives de pleine nature glisse, nautisme, cyclisme tout terrain ou bien encore challenge urbain. Elles sont ouvertes à toutes et à tous, individuels ou groupes constitués, débutants ou confirmés, et peuvent tout à fait s'inscrire dans le programme des clubs. Ces journées événementielles visent le double objectif de promouvoir la pratique physique et sportive auprès de toutes les personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel d'une part, et de fédérer les acteurs départementaux du mouvement d'autre part. Ce sont autant d'occasions à saisir pour se retrouver et partager.

Votes : contre = 0 ; abstention = 1 ; Pour = 15

Le rapport moral du président est approuvé

c. Rapport financier

Monsieur Thierry VEAU, trésorier de l'association, présente les comptes.

Tous les détails et le rapport du cabinet d'expert comptable BBM sont disponibles sur simple demande au comité.

	2023	2022
Ressources	162k€	179k€
Charges	177k€	164k€
Résultat	- 15k€	+ 16k€

Les ressources ont bien été en dessous de notre prévision budgétaire 2023 malgré une augmentation des subventions publiques et notamment du Département mais le Comité rencontre toujours de grosses difficultés à mobiliser des Fonds Privés.

Malgré un résultat 2023 déficitaire, la bonne anticipation en 2022 avec la mise en place de fonds dédiés et affectation de l'excédent confortable permet un résultat quasi équilibré sur 2 ans



Le rapport financier sur l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.

d. Rapport du Vérificateur aux Comptes

Vivien PERRIN-CONFORT
Par le club 1^{ère} Cie d'arc du Dauphiné
GRENOBLE

RAPPORT

L'assemblée générale du Comité Départemental Handisport de l'Isère réunie en 2023 m'a confié la vérification des comptes pour l'année 2023.

Le trésorier m'a mis à ma disposition tous les documents nécessaires et indispensables pour cette tâche.

J'ai donc procédé à cette vérification par la méthodologie des sondages et déclare n'y avoir trouvé aucune erreur ou omission.

Je propose donc à l'assemblée générale réunie en ce 15 février 2024 de donner quitus au Trésorier de sa gestion des comptes pour l'année 2023.

Fait pour valoir ce que de droit

Eybens, le 12 février 2024



Le rapport du vérificateur des comptes sur l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.

e. Nomination d'un Vérificateur aux Comptes

Aucun candidat dans l'assistance. Le comité s'engage à recontacter l'ensemble des clubs pour trouver un volontaire.

f. Présentation du Budget Prévisionnel 2024

Budget Prévisionnel CDHI 2024 en Keuros – Hors Achat matériel &

Charges		175	Ressources		175
Fonctionnement		32	Publiques		114
	Compta – Fournitures – Matériel bureau – Location bâtiment – Assurances – Telecom – Cotisations – Gestion paie ...			Etat	21%
Pôles d'activités		143		Département	57%
	Politique Jeunesse	37%		Territoires et Communes	2%
	Sport Santé	29%	Privées		27
	Club & Territoires	33%		Apicil	18%
	Communication & Partenariat	1%		Sponsors Divers	82%
			Prestations & Cotisations		34
Gérer et organiser le calendrier et la mise en place des événements					
Handi glisse Stage ski jeunes Stage ski adultes Stage voile jeunes Stage voile adultes Ateliers Passerelles Grenoble Voiron & Nord Isère		Handi Kayak Coupe Boccia Stage Printemps jeunes Stage Toussaint jeunes		Club Jeune Nord Challenge Vienne Projet Déficiants visuels Formations Education Nationale	

g. Rapport d'activités

Point administratif – saison sportive 2023

Le Comité Départemental Handisport Isère regroupait 35 clubs (34 la saison précédente).

3 associations n'ont pas renouvelé leur affiliation (2 associations proposant du Tir à l'Arc, une association qui a perdu le public Handisport mais encadre du public relevant du Sport Adapté)

736 licences ont été enregistrées soit + 9% d'augmentation : record battu

Politique Jeunesse

Organisation de stages lors des vacances scolaires dont 2 avec hébergement

Stage de Ski à Combloux puis stage de Voile-kayak à Laffrey.

Tremplin Handisport : Mise à disposition d'une partie de l'équipe technique et administrative, de matériel sportif et de véhicules selon le programme :

- Théo, étudiant en contrat d'apprentissage était mis à disposition 10h par semaine, pour aider au développement de l'association.

Activités suivies :

Ski Alpin et Nordique – 6 séances : 6 pratiquants

Boxe – 4 séances : 5 pratiquants

Voile - 7 séances : 4 pratiquants

Athlétisme -1 séance : 6 pratiquants

Natation - 1 séance : 5 pratiquants

Ecole de sport en Nord Isère : Initiée dès janvier, un salarié s'organisait pour se déplacer tous les mercredis à St Quentin-Fallavier. Il y retrouvait un jeune pour des séances en Tennis de Table avec la collaboration du club local OSQ Tennis de Table.

A compter du mois d'avril, le comité a recruté Ornella Godio éducatrice sportive spécialisée en APAS qui a pris le relais dans cet encadrement. Un deuxième jeune s'est inscrit grâce aux efforts de communication auprès des établissements de santé du territoire et des mairies.

Le créneau a été maintenu en septembre en programmant un cycle athlétisme puis tennis de table pour les mêmes jeunes, renforcé par un 3ème en cours d'année.

Promotion jeunesse :

Le comité s'attache à informer les familles et les professionnels d'établissements tels que Hôpital Femme Mère Enfant (HFME) à Lyon, le Service pédiatrique du Centre de Rééducation Fonctionnel Saint-Vincent de Paul, accompagnement de l'action Sport à l'Hôpital organisé par 1er de Cordée à l'hôpital Couple Enfant de Grenoble

Politique Sport Santé

Pour amener les adultes à une pratique régulière, le Comité a développé les séances d'information en direction des professionnels et usagers en associations, en établissements de santé (CHU, CRF), les aides à domicile (Vitalliance), en EHPAD, lors de salons tels que le salon du handicap à l'Isle d'Abeau.

Ainsi 160 personnes ont été touchées en visitant 14 établissements.

Par ailleurs le Comité propose des Ateliers Passerelles qui visent à favoriser l'autonomie de pratique. Ainsi, le CDHI a développé des partenariats avec des salles de sport pour obtenir des tarifs préférentiels à destination des sportifs de la FFH. A l'issue de ces cycles certains usagers repartent avec des livrets de l'autonomie pour poursuivre leur pratique sans l'encadrement du comité.

Politique Territoire

L'orientation du comité vise à soutenir les politiques de développement handisport des communes et/ou structures inter-communales.

Pour accomplir cette mission, le comité participe à des réunions de travail ou est présent lors des forums organisés par les collectivités tel que la Direction Enfance Jeunesse Parentalité du Grésivaudan, la Communauté 360, le réseau du Pays Voironnais, la CDESI du CD38, la Journée Handisport Vienne, le Forum des Sports de Vienne, la Foire de Grenoble, le Forum Handi-Réseaux

Par ailleurs, le comité s'attache à développer les compétences du territoire et de ses membres proches. Ainsi sont organisées des formations telles qu'une formation Randonnée pour 9 animateurs ENS (Espaces Naturels Sensibles) du Conseil Départemental le 09 mai, une formation Pilotage de joëlette pour 17 stagiaires en mars, une formation Pilotage de joëlette pour 13 enseignants de l'UGA le 26 juin.

Parallèlement, il répond à des sollicitations tel que le DEJEPS Handisport, mention Boccia organisé par l'IRFH, le jury en VAE DEJEPS Handisport, organisé par la DRJS et le jury initial DEJEPS Handisport, organisé par la DRJS.

Et enfin, l'encadrement bénévole ou professionnel suit des formations pour monter en compétences : Formation accompagnateur Randonnée option joëlette, Formation accompagnateur Randonnée option FTT, Formation accompagnateur Ski Alpin, Formation LUCI-CARE, utilisation de l'application SARA pour l'encadrement de Cécivoile.

La 3^{ème} orientation du CDHI vise à soutenir les structures associatives Handisport en accompagnant et conseillant les associations affiliées et en cours d'affiliation dans l'administration et la gestion de leur structure, en apportant un soutien matériel et/ou humain, en aidant au recrutement de nouveaux licenciés ou bénévoles.

Ainsi, en 2023, Adrien PHILIPPE engagé en service civique d'avril à juin a développé le projet « nouveaux licenciés 18-25 ans ». Il mettait en relation de jeunes vers des associations locales en analysant au préalable leurs envies, leurs lieux de résidence, leurs moyens de transport, leurs potentiels physiques. Grâce au référencement des clubs, il a pu mettre en relation des clubs et 9 jeunes qui ont adhéré au projet. Merci à la 1^{ère} Cie des Archers, l'ALE Handisport, l'AC Seyssinet Football, le GMC38, Grenoble Handisport, Meylan Escrime et au Rugby Quad Grenoble.

La dernière orientation de ce thème concerne les rendez-vous promotionnels autour des activités sportives Handisport.

Outre les événements déjà évoqués par Dominique dans son rapport moral, le CDHI a participé à l'organisation de :

Intercentres, le 06/04 en collaboration avec le Comité de Sport Adapté : 69 participants

Rando pour Tous, le 13/04 à Paladru. 1182 participants de toute condition physique

Fête du Nautisme, le 11/06, en soutien de l'YCGC

Rando pour Tous, le 04/10 à Echirolles. 238 participants de toute condition physique

Coupe Régionale de Boccia, le 18/11 à Seyssinet ; soutien à l'organisation de la LAURAH.

Enfin, l'année 2023 devait être marquée par un événement majeur national : Les Championnats de France de Ski.

Les 18 et 19 mars 2023 sur le plateau de l'Arselle à Chamrousse en ce qui concerne le ski Nordique-biathlon.

Les 25 et 26 mars 2023 à Chamrousse : les Championnats de France de Ski Alpin et Snowboard qui étaient inscrits aux calendriers national et international (FIS).

Les hébergements, la restauration, les animateurs, les bénévoles, arbitres, secouristes ont également été mobilisés et les réservations bloquées par des acomptes.

Les dossards avec les logos de nos partenaires étaient en notre possession. Tout était prêt !

Malheureusement, les conditions d'enneigement catastrophiques en mars 2023, ne nous ont pas permis d'organiser les épreuves de ces 3 compétitions. Les décisions ont été tardives, une dizaine de jours précédant les dates prévues. Ainsi, certains contrats avec des clauses d'annulation strictes ont dû être honorés.

Communication

A noter que le comité est employeur et dispose donc de professionnels de l'encadrement sportif renforcé par des stagiaires également spécialisés en APA.

Malgré tout, toutes les actions ne pourraient être menées avec qualité et efficacité sans les bénévoles.

3700 : c'est le nombre d'heures que l'on a comptabilisé concernant la présence des bénévoles tout au long de l'année. Nous n'avons pas compté les heures à entretenir le matériel, chargé, déchargé les véhicules, négocier des contrats, et j'en oublie ...

Un grand merci à eux

Vous trouverez en annexe le rapport complet d'activités 2023 qui vous a été présenté.

Le rapport d'activités sur l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.

h. Election de nouveaux membres au Comité Directeur

Présentation de Françoise Siersdorfer, bénévole en qualité de trésorière durant de nombreuses années au sein de l'YCGC et Serge Bambina, ancien sportif et élu associatif également.

Candidatures acceptées à l'unanimité.

i. Mise à l'honneur de bénévoles

Christian Nicolas président du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes Handisport est fier de présenter Suzanne Jacolin et Pierre Pauget, tous deux investis dans le mouvement Handisport depuis de très longues années.

Il les félicite de leur investissement indéfectible et leur remet à tous 2 les médailles d'Or du mérite fédéral représentant plus de 15 ans de dévouement.

M. Ragot clôture les assemblées et invite toutes les personnes présentes à se retrouver autour d'un apéritif dinatoire.

Le Trésorier,

Thierry VEAU



Le président,

Dominique RAGOT

